

Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

Nom du produit : *Qualipro Propiconazole 14.3 ME*
Numéro d'homologation : *28797*
Numéro de demande : *2005-3845*
Numéro de l'ARLA : *1513224*

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le **31 décembre 2008**, et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **31 mars 2008**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

PARTIE 9 ÉCOTOXICOLOGIE

CODO : 9.3.2

Titre : Toxicité aiguë pour une espèce du genre *Daphnia*

Détails : **Le demandeur d'homologation doit fournir les données de l'essai d'immobilisation (48 heures, régime statique).**

CODO : 9.3.3

Titre : Toxicité chronique pour une espèce du genre *Daphnia* (cycle de vie)

Détails : **Le demandeur d'homologation doit fournir les données de l'essai sur la relation dose-effet (21 jours, régime semi-statique).**

CODO : 9.5.2.1

Titre : Toxicité aiguë pour les poissons d'eaux froides (truite arc-en-ciel)

Détails : **Le demandeur d'homologation doit fournir les données de l'essai sur la relation dose-effet (96 heures, régime semi-statique).**

CODO : 9.5.2.2

Titre : Toxicité aiguë pour les poissons d'eaux chaudes (crapet arlequin)

Détails : **Le demandeur d'homologation doit fournir les données de l'essai sur la relation dose-effet (96 heures, régime statique).**

CODO : 9.5.3.1

Titre : Toxicité pour les poissons aux premiers stades de vie (truite arc-en-ciel)

Détails : **Le demandeur d'homologation doit fournir les données de l'essai sur la relation dose-effet (environ 100 jours, écoulement continu).**